

# Danielle Brulebois était attendue par les maires



**Danielle Brulebois en réunion de rentrée avec les élus de la première circonscription.**

Photo Progrès/Philippe TRIAS

La députée de la République en marche a fait sa rentrée jeudi 5 septembre au soir, à la salle des fêtes de Villeneuve-sous-Pymont. De nombreux maires de la première circonscription s'étaient déplacés. L'élue a présenté les nombreux projets de lois portés par la majorité. Notamment la loi Engagement et proximité qui doit encourager les maires dans leur rôle. Ce qui a fait réagir la salle. « Il s'agit de leur donner plus de reconnaissance et de moyens », s'est exprimée Danièle Brulebois. « La loi reconnaîtra leur droit à la formation et une validation des acquis de l'expérience qui correspondra à une licence ». Et une

élue de réagir en aparté : « C'est bien, ils vont en faire quoi de leur licence ? »

## « En milieu rural, c'est le maire qui règle les problèmes au quotidien »

Les indemnités seront revalorisées et le pouvoir de police du maire sera renforcé. « Comment fait le maire qui n'a pas de police municipale face à un délinquant », s'interroge un élu. Alain Pattingre, maire de Courlans, 180 habitants, intervient : « En milieu rural, c'est le maire qui règle les problèmes au quotidien. On l'appelle à 2 heures du matin pour du bruit, on l'insulte parce qu'il va expliquer à des

familles que leurs gamins roulent avec des petites motos sans casque... C'est une compétence que franchement nous ne possédons pas. Combien de maires verbalisent ? Lors d'une réunion le sujet a été évoqué : dans 56 communes, zéro ». Philippe Gricourt, le maire de Chilly-le-Vignoble, suggère de revenir au garde champêtre mutualisé sur plusieurs communes. Ce qui ne convainc pas Jean-Louis Maître, le président de la communauté de communes Bresse Haute-Seille. « On va déplacer le problème de la commune à la communauté de communes. Le problème, c'est la fermeture des gendarmeries ».